SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)

1.07

- - - - - -

Constitution du Comité de Sélection pour les embauches futures

- - - - -

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 26 septembre 2001

RAPPORT
Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Comme vous le savez, l'exploitation de l'Ecopole de BOUROGNE et de ses installations connexes, dont les quais de transfert et de transbordement, sera réalisée en régie avec la majeure partie du personnel travaillant actuellement à l'U.I.O.M. de la C.A.B.

Pour l'ensemble des futures installations et du siège du S.E.R.T.R.I.D ce personnel de la C.A.B. n'est pas suffisant, aussi il faut prévoir des embauches de personnels techniques et administratifs en sus.

Pour ce faire, un Comité de Sélection pour ces embauches futures doit être constitué.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir procéder à la désignation des membres appelés à siéger à ce Comité.

- - - - - - -

M. le Président demande au Comité Syndical de désigner les futurs membres du Comité de Sélection. Il indique qu'il en est le Président de droit et que la présence des deux Vice-Présidents chargés l'un du S.I.C.T.O.M. et l'autre du S.I.V.O.M. lui semble indispensable.

Après un large tour de table le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

– PROCEDE à la désignation des membres du Comité de Sélection :

M. le Président	Emile GEHANT,
M. le Vice-Président	Gérard GUYON,
M. le Vice-Président	Gabriel COURTET,
M. le Délégué	Daniel FEURTEY,
M. le Délégué	Maurice SCHWARTZ,
M. le Directeur de l'U.I.O.M.	Philippe BRIQUET.

Ainsi délibéré à l'Hôtel de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine le mercredi 26 septembre 2001, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 3 octobre 2001, conformément au C.G.C.T.

Pour extrait conforme,
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT

PRÉFECTURE
-5 OCT. 2001
du Territoire de BELFORT